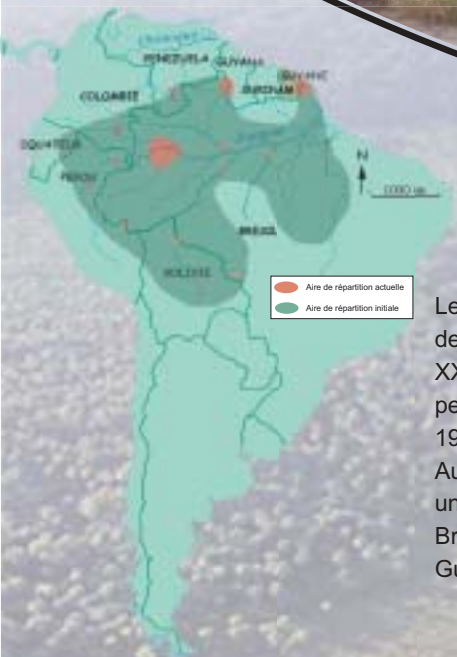


# LE CAÏMAN NOIR

## REPARTITION DE L'ESPECE



Le caïman noir n'a pas pu résister à l'énorme pression de chasse à laquelle il a été soumis depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, pour la qualité de son cuir. 6 à 7 millions de peaux auraient été vendues au Brésil entre 1960 et 1970 !

Aujourd'hui, seules quelques populations isolées les unes des autres subsistent, notamment à Mamirauá au Brésil, au Guyana et dans les marais de Kaw en Guyane française.



## BIOLOGIE / ECOLOGIE

**HABITATS :** Savanes inondées, estuaires, larges cours d'eau, lacs...

**POIDS ADULTE :** Jusqu'à 400 kg

**TAILLE ADULTE :** 4 à 5 m

**REGIME ALIMENTAIRE :** Essentiellement piscivore

**REPRODUCTION :** Maturité sexuelle à 10 ans (2m environ), 40 oeufs

**STATUT :** Liste Rouge de l'IUCN "espèce vulnérable"; en Guyane, intégralement protégé par arrêté ministériel (1986)

## ENJEUX DE CONSERVATION EN GUYANE

En tant que "super-prédateur", en fin de chaîne alimentaire, les caïmans noirs ont un rôle majeur dans le fonctionnement écologique du marais. Sa disparition de certaines zones de la réserve serait une perte pour le patrimoine naturel guyanais et pourrait par ailleurs compromettre le développement du "tourisme nature" qui commence à avoir du succès en Guyane.



## ETAT DES CONNAISSANCES EN GUYANE

Aujourd'hui, les résultats tendent à montrer que le caïman noir est susceptible de retrouver sa place au sein des écosystèmes guyanais. Mais plus que jamais, le sort du caïman noir est lié à l'homme et aux moyens mis en œuvre pour sa conservation. Les études en cours depuis 1999 avec la réserve de Kaw ont pour objectifs d'approfondir les connaissances sur l'espèce (inventaires, étude de la croissance et dispersion des jeunes, analyses génétiques) afin de mettre en œuvre des actions de protection plus efficaces.

